

Parcours « Règles de vie en société »

Préambule

Respecter les lieux publics et les personnes qui évoluent en leur sein font partie des règles de la vie en collectivité. De manière générale, il faut bien distinguer **les incivilités (non-respect des codes de politesse) des comportements pénalement répréhensibles (déviance par rapport à la loi pénale)**.

Objets d'enseignement - socle commun

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer :

- Le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi).
- Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions.

Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif

- La notion de bien commun dans la classe, l'école et la société.

Objectifs spécifiques

- Apprendre à vivre en communauté.
- Connaître les règles de vie en société.
- Comprendre l'importance des règles de vie en communauté.
- Savoir ce qu'est un transport public.
- Savoir se maîtriser.

Thèmes abordés

- Le respect des lieux publics
- Le phénomène de groupe
- Le respect des autres

Ressource utilisée

Épisode Vinz et Lou « Transport en copain » (2 minutes)

Durée de l'atelier

À partir de 45 minutes

Modalité

Atelier en mode collectif

Matériel nécessaire

Un ordinateur connecté
Un vidéoprojecteur ou TNI

DÉROULEMENT DE L'ATELIER

1 Étape 1 : introduction et émergence des représentations

Dans un premier temps, pour faire émerger leurs représentations, faites réagir les élèves autour de cette question :

Que signifie cette maxime : « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres » ?

À tout moment, piochez dans les questions suivantes pour provoquer d'autres réactions ou relancer l'attention de vos élèves :

- Ai-je le droit de faire tout ce qui me plaît tant que cela ne dérange pas les autres ?
- Que signifie être respectueux ? Être poli ?
- Est-ce que, parce que quelque chose est sale, je peux le salir encore plus ?

Pour une meilleure visualisation, n'hésitez pas à utiliser l'outil intégré de carte mentale.

2 Étape 2 : visionnage

Vidéo projetée : « Transport en copain »

Projetez au groupe le dessin animé une première fois pour un visionnage collectif.

3 Étape 3 : décryptage

Décryptez en groupe classe le scénario du dessin animé à l'aide du tableau ci-dessous.

Problématiques abordées	Éléments du scénario	Réponses possibles	Infos +
On parle de transport en commun (le bus, le métro, le tramway, etc.). Que signifie « commun » ?			
La notion de bien commun.	Le bus est plein. Vinz et ses amis sont à bord : ils gesticulent et parlent fort.	<ul style="list-style-type: none"> - Cela veut dire que tout le monde peut les prendre. - Cela veut dire que c'est pour rendre service aux gens qui vont travailler. 	<p>« La SNCF transporte 135 millions de voyageurs par an. »</p> <p>Source : www.assorail.fr</p>
A-t-on le droit de faire tout ce que l'on veut dans les transports en commun ?			
Le respect des biens publics.	Vinz et ses amis dansent dans le bus. Ils ne font pas attention aux gens qui se trouvent autour d'eux et ne se rendent pas compte qu'ils les gênent.	<ul style="list-style-type: none"> - Non, on n'a pas le droit de faire tout ce qu'on veut dans le bus. - Non, il faut respecter le règlement du bus. - Non, il ne faut pas déranger les gens qui voyagent. 	<p>« Sans titre de transport valide, vous risquez d'être verbalisé. Vous encourez également des poursuites si vous fumez, taguez les wagons, gênez les autres voyageurs... Le montant de votre amende ou les éventuelles poursuites judiciaires dépendent de la gravité des faits. »</p> <p>Source : CIDJ</p> <p>Les 5 incivilités les plus courantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Laisser son journal sur un siège, - bousculer sans s'excuser, - rester assis sur un strapontin en période d'affluence, - parler fort au téléphone, - manger dans la rame ou le bus.

Problématiques abordées	Éléments du scénario	Réponses possibles	Infos +
Les transports en commun sont des « services publics ». Qui doit payer pour entretenir les véhicules ?			
Le coût pour la société des services publics.	Vinz met ses pieds sur le siège en face de lui. L'homme qui s'y installe doit nettoyer lui-même les traces avant de s'y asseoir.	<ul style="list-style-type: none"> - Cela fait partie du travail du chauffeur du bus. - C'est grâce à l'argent des titres de transport. - C'est à ceux qui salissent de nettoyer. 	<p>C'est l'ensemble des citoyens d'une ville ou du pays qui finance en partie ces transports. Cela signifie qu'une partie des impôts que paye chaque citoyen est utilisé pour que ces services existent.</p> <p>L'autre partie est financée par l'achat des titres de transport. « La fraude coûte 400 millions d'euros par an à la SNCF. »</p> <p><i>Source : www.lemonde.fr</i></p>
Quand on est avec ses copains on fait moins attention aux autres. Pourquoi ?			
Le phénomène de groupe.	Vinz et ses amis écoutent de la musique, parlent fort, et dansent. Vinz va jusqu'à bousculer, sans le faire exprès, l'homme près de lui.	<ul style="list-style-type: none"> - On a envie de faire comme les autres même si on sait que ce n'est pas bien. - On veut montrer à ses amis qu'on est capable de faire des bêtises. - On oublie qu'il y a d'autres personnes parce qu'on est bien avec ses amis. 	<p>Comme l'exprime Michel Claes « Le groupe des pairs du même âge assume un rôle central dans les procédures de socialisation des adolescents, puisque le mouvement d'émancipation de l'influence familiale s'opère parallèlement à un investissement intense dans les activités sociales avec les partenaires du même âge. Le phénomène de regroupement des adolescents semble être universel ».</p> <p>Avant d'arriver à se construire son identité propre, durant sa recherche identitaire, l'adolescent cherche à ressembler aux autres, à s'identifier à ses pairs. C'est pour ça qu'on peut voir un groupe de filles habillées dans un même style, qu'elles désirent le même sac ou les mêmes chaussures, que des garçons veulent un sac de telle marque pour aller aux cours. »</p> <p><i>Source : www.ufapec.be</i></p>

Problématiques abordées	Éléments du scénario	Réponses possibles	Infos +
Observez Vinz dans la deuxième partie du dessin animé. Qu'est-ce qui a changé dans son attitude ?			
L'arroseur arrosé.	Vinz accompagne sa sœur et son amie dans le bus. Alors qu'il se comporte correctement, c'est au tour de Lou et de son amie de mal se comporter.	- Vinz est en colère contre sa sœur alors qu'il faisait la même chose avec ses amis. - Vinz est devenu beaucoup plus raisonnable.	« L'appartenance d'un individu à un groupe déforme la perception de son expression personnelle. La conséquence première de ce phénomène, qui touche chacun à son insu, concerne : - la difficulté du groupe à accepter entre membres les différences personnelles, - la propension pour chaque membre à ressentir ces différences comme une menace potentielle contre sa propre intégrité. » <i>Source : www.psychology-ressources.com</i>

4 Étape 4 : messages clés

- Les transports en commun sont à tout le monde, donc on doit respecter son règlement.
- La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres.
- Différence entre incivilités (se montrer mal poli) et non-respect de la loi ou du règlement.

Il est possible de faire progresser la réflexion en utilisant une carte mentale consacrée. Celle-ci peut se construire dès le début de la séance et évoluer au fur et à mesure des échanges conduits en classe.

5 Étape 5 : jeu interactif

Pour clore cette séance, nous vous proposons d'impliquer vos élèves, de manière collective, dans une activité de **d'image interactive** afin de réinvestir ce qu'ils ont retenu et de prolonger la réflexion.

Consigne

Repérez les situations où les usagers ne se comportent pas correctement dans le bus. Si vous avez choisi le bon endroit, une infobulle apparaîtra, elle vous expliquera ce qui ne va pas dans ce comportement. S'il ne se passe rien, c'est que la zone choisie n'est pas problématique.

Images et infobulles associées

Les pieds sur les sièges.

Infobulle : Ce n'est pas respectueux pour les gens qui vont s'asseoir après, c'est une infraction au règlement. On peut écopier d'une amende de 35 euros !

La musique trop forte.

Infobulle : Dans les transports, il y a des gens qui se reposent, qui travaillent, qui lisent... Ils n'ont pas forcément envie d'entendre la musique d'un passager. Ce n'est pas une infraction mais ce n'est vraiment pas très poli !

Une conversation téléphonique.

Infobulle : Beaucoup de gens ont, aujourd'hui, un téléphone portable, mais ce n'est pas une raison pour que tout le monde entende votre conversation. Ce n'est pas très agréable. Ce n'est pas une infraction, mais ce n'est vraiment pas très poli !

Un fumeur.

Infobulle : Il est interdit de fumer dans les transports publics. Sont concernés tous les véhicules transportant des voyageurs ou des passagers. C'est une infraction punie d'une amende de 68 euros !

Une place vide occupée par un sac.

Infobulle : Après une journée de travail, tout le monde a envie de s'asseoir. Un sac lui, n'est pas fatigué ! Quand il y a du monde, il est plus poli de mettre son sac à ses pieds et laisser la place aux voyageurs qui veulent s'asseoir. Ce n'est pas une infraction, mais ce n'est vraiment pas très poli !

Une femme enceinte debout.

Infobulle : Il y a des places prioritaires pour les personnes invalides ou enceintes. Mais si ces places sont déjà occupées par des personnes qui en ont besoin, il est normal de céder sa place à une femme enceinte. Ne pas laisser sa place ce n'est pas une infraction, mais ce n'est vraiment pas très poli !

Quelqu'un qui éternue.

Infobulle : On est souvent serré les uns contre les autres dans les transports, il faut faire attention aux personnes autour de nous. Éternuer sans mettre sa main devant la bouche, ce n'est pas une infraction, mais ce n'est vraiment pas très poli !